#Paris2024 : la candidature

C'est le mercredi 17 février 2016 que la ville de Paris a lancé la phase « 1 » de sa candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024. C'était d'ailleurs la date limite de dépôt par les villes candidates de la première partie du dossier de candidature sur le thème «Vision, concept des Jeux et stratégie».

Document : **dossier de candidature** (partie 1)

Discours : **Tony Estanguet**

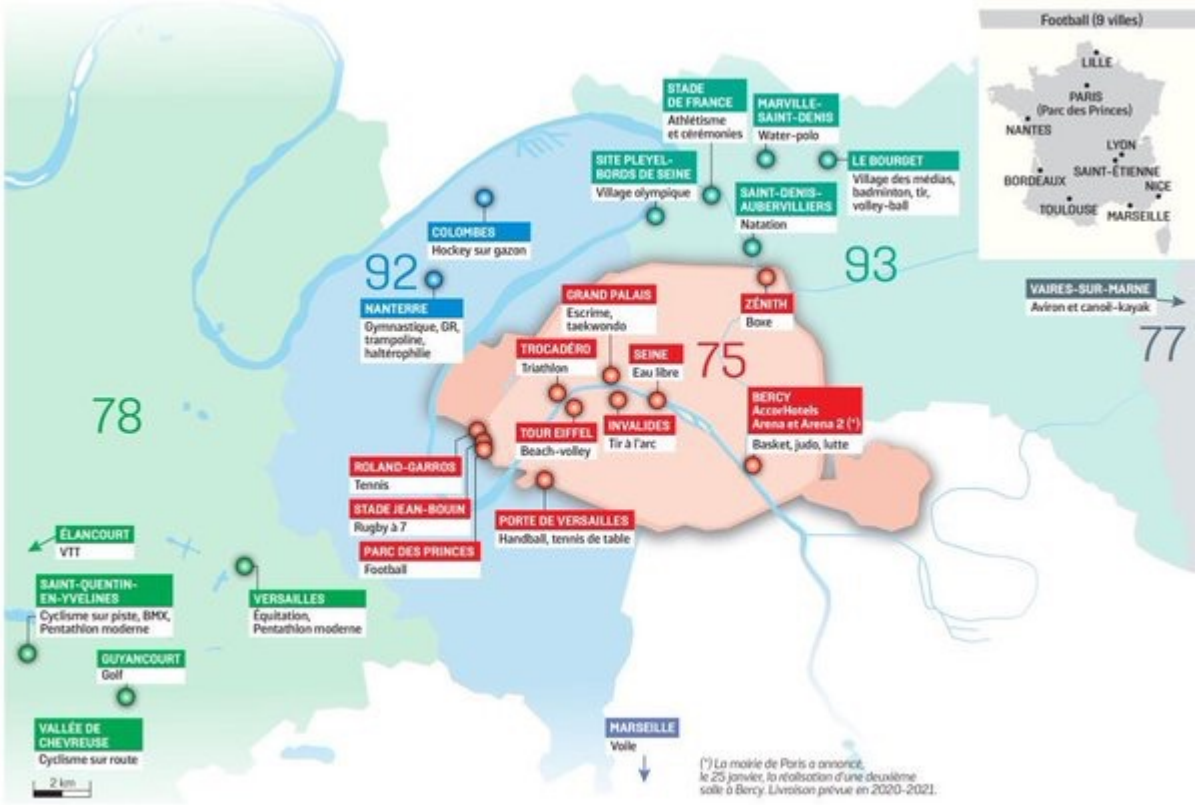
Pour mémoire, c'est le mercredi 13 septembre 2017 que sera choisie la ville hôte par les membres du CIO, lors de la 130e session de l'instance à Lima (Pérou).

– Autres villes candidates : Los Angeles, Rome et Budapest

A la Philarmonie de Paris étaient invités les femmes et hommes athlètes de haut-niveau , la presse, les politiques, les acteurs et actrices du sport, des jeunes garçons et filles -de Seine-Saint-Denis, de l'Institut National du sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP)- et différentes personnalités…

Concept : la force d'un rêve **vidéo**

Les sites retenus



Le calendrier de la candidature

. Vendredi 7 octobre 2016 : date limite de dépôt de la deuxième partie du dossier «Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites».

. Vendredi 3 février 2017 : date limite de dépôt de la troisième partie du dossier «Livraison, expérience et héritage en termes de sites olympiques».

. Février-juin 2017 : visite des villes candidates par la commission d'évaluation du CIO.

. Juillet 2017 : publication du rapport de la commission d'évaluation.

. **Mercredi 13 septembre 2017 :** ville hôte annoncée par les membres du CIO.